

Note de synthèse : mise à jour

Avril 2010



Enjeux du commerce dans le secteur du thé pour les pays ACP

Table des matières

1 Contexte et principaux enjeux	2
2 Récents développements et implications pour les pays ACP	3
2.1 Le marché international du thé	3
2.1.1 Production et consommation globales.....	3
2.1.2 Fonctionnement du marché du thé	4
2.1.3 Principales tendances du marché	4
2.1.4 L'importance économique du thé pour les pays ACP	5
2.2 Défis et opportunités pour le secteur du thé ACP	6
2.2.1 Principales tendances : opportunités et menaces	6
2.2.2 Le besoin d'investissement pour améliorer la qualité et accroître la valeur	8
2.2.3 Thé commerce équitable : un défi pour les pays ACP	8
2.2.4 L'avenir de relations commerciales ACP-UE dans le secteur du thé	9
Sources d'information	10



À propos de la mise à jour

La note de synthèse du CTA sur les « enjeux du commerce dans le secteur du thé pour les pays ACP » a été publiée en avril 2009 ainsi que dans sa publication annuelle Compendium 2009 sur les « enjeux commerciaux ACP-UE » (Agritrade) du CTA. Cette mise à jour comprend :

1. Contexte et principaux enjeux : synthèse de la note de synthèse originale, et si nécessaire, mise à jour des développements liés aux principaux enjeux ;

2. Développements récents et implications pour les pays ACP : revue des principaux faits marquants depuis la parution de la précédente note de synthèse ; analyse de l'impact des récents développements pour les pays ACP concernés.

La note de synthèse originale (2009) est disponible sur demande. Contact : agritrade-mail@cta.int.

1 Contexte et principaux enjeux

Il existe deux types principaux de thé, le thé noir et le thé vert. Le thé noir représente près de 75% de la production mondiale et plus de 90% du marché dans les pays occidentaux. Le thé noir provient de feuilles qui sont totalement oxydées, alors que les feuilles de thé vert sont étuvées, laminées et séchées sans aucune oxydation. La majeure partie du thé vert est cultivée en Chine et gagne en popularité en Occident, notamment pour ses propriétés sanitaires.

Le thé est cultivé dans 36 pays tropicaux et semi-tropicaux, dont 21 pays ACP. Les six plus grands pays producteurs (dans l'ordre d'importance : la Chine, l'Inde, le Kenya, le Sri Lanka, l'Indonésie et la Turquie) représentent près de 80% du rendement mondial. Moins de la moitié de la production est exportée, étant donné que la Chine et l'Inde, en particulier, sont de grands consommateurs et producteurs.

Après quelque 40 années de baisse en termes réels, les prix du thé ont plus que doublé entre 2002 et septembre 2009, passant de 154 US cents par kg en 2003 à 238 US cents en 2008, et à 318 US cents par kg en septembre 2009.

Le mélange signifie que de nombreuses qualités de thé peuvent s'échanger et sont achetées où elles sont meilleur marché. Les grandes sociétés ne comptent pas sur une source d'approvisionnement en particulier et peuvent facilement écarter un pays producteur en particulier si celui-ci ne coopère pas pour répondre aux besoins de la société.

Un nombre restreint de sociétés dominent le secteur du thé. Celles-ci sont présentes à tous les stades, ou presque, du trajet suivi par le thé depuis le théier jusqu'au sachet ou au paquet de thé. Les sociétés cultivent du thé dans leurs exploitations ou achètent leur thé à un stade précoce de la production et exécutent généralement le mélange et l'emballage à haute valeur ajoutée (qui représente 80% du prix de vente au détail), dans des installations situées dans l'UE et dans d'autres pays occidentaux.

La plus grande entreprise, Unilever, produit 35.000 tonnes par an de thé dans des exploitations situées au Kenya, en Tanzanie et en Inde et achète à d'autres exploitations ou fournisseurs une quantité encore plus importante, soit 290.000 tonnes, qu'elle revend ensuite. Ses principales marques dont notamment Lipton, PG Tips et Red Label sont commercialisées dans plus de 100 pays. James Finlay possède des exploitations de thé au Kenya, en Ouganda et au Sri Lanka, et cultive et transforme plus de 50.000 tonnes de thé par an. C'est également un des plus grands négociants de thé au monde.

Le groupe Tata Tea est le deuxième plus grand fournisseur de thé de marque du monde et est implanté dans plus de 60 pays. Le niveau élevé de concentration industrielle soulève des questions relatives à la politique de concurrence.

Le thé est principalement vendu par le biais de ventes aux enchères. Il existe deux centres de vente aux enchères dans les pays ACP, tous deux en Afrique - Mombasa, Kenya et Limbe, Malawi. Un centre concurrent des centres africains de ventes aux enchères, le Dubai Tea Trading Centre, s'est ouvert en 2005. Ce centre commercialise et transforme les thés provenant de 13 pays producteurs, y compris six pays ACP.

Les 21 producteurs de thé ACP sont le Burundi, le Cameroun, la RD Congo, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, le Mali, le Malawi, Madagascar, Maurice, le Mozambique, le Nigeria, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Rwanda, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Tous, à l'exception du Lesotho, du Mali, des Seychelles et du Swaziland exportent le thé qu'ils produisent.

Le Kenya représente plus de la moitié de la production de thé dans les pays ACP et reste le plus grand exportateur de thé. Le Malawi, l'Ouganda et la Tanzanie sont les plus grands producteurs après le Kenya dans cet ordre, la production du Malawi étant égale à environ un huitième de celle du Kenya.

En 2007, les importations de thé au niveau mondial ont totalisé 1.464 million de tonnes, dont l'UE a importé 335.815 tonnes, soit 22,94% du total. Le Royaume-Uni a importé 157.280 tonnes, soit 46,8% des importations de l'UE. L'Allemagne, avec des importations de 48.408 tonnes, a été le deuxième plus grand importateur de thé de l'UE avec 14,4%. Les autres grands importateurs de thé sont l'Égypte, le Pakistan, l'Afghanistan, la Russie, le Soudan, le Kazakhstan et l'Amérique du Nord.

Les relations historiques entre l'UE et les pays ACP ont permis de poser les bases pour la coopération, étant donné que les pays de l'UE ne cultivent pas le thé. L'UE n'impose ni restriction sur les importations de thé ni normes de qualité. La CE considère que le marché du thé est un « marché totalement libéralisé ». Le tarif douanier NPF est de zéro et il n'y a aucune révision tarifaire pour le thé transformé (avec une exception mineure). Selon la CE, la principale question qui se pose dans le secteur du thé concerne la protection des producteurs contre les « imitations » (voir section 4.2).

Le règlement de l'OMC de mars 2005 en ce qui concerne les appellations d'origine devrait aider les pays ACP qui souhaitent développer des thés régionaux spécifiques. L'UE estime que ce règlement est avantageux pour son système d'octroi de protection aux produits dotés d'une identification géographique (IG).

Un nombre croissant de cultivateurs et de planteurs de thé vendent leur thé dans le système de commerce équitable et sont labellisés « commerce équitable ». Au Royaume-Uni, les produits sont certifiés par la fondation Commerce équitable, membre de l'organisation internationale, la Fair-trade Labelling dont le siège est en Allemagne et qui établit les normes de certification.

2 Récents développements et implications pour les pays ACP

2.1 Le marché international du thé

Les prix mondiaux du thé ont atteint des niveaux record en 2009, principalement à cause des ruptures d'approvisionnement causées par la sécheresse dans les grands pays producteurs, notamment l'Inde, le Sri Lanka et le Kenya. Les 21 pays producteurs de thé ACP ont produit moins de thé en 2009 qu'en 2008 mais ont bénéficié de prix record pour la récolte, près de 30% plus élevés qu'en 2008. Les ventes de thé à la vente aux enchères de Mombasa en 2009 ont atteint 279,3 millions de kg par rapport à 303,1 millions de kg en 2008. Une demande accrue de thé était un facteur supplémentaire expliquant la hausse des prix. La consommation de thé a dépassé la production entre 2005 et 2009 d'environ 0,8%.

Les prix du thé vont subir une pression liée à l'augmentation des plantations et de l'offre. Si les producteurs réagissent de manière excessive aux prix élevés actuels en plantant davantage, cela pourrait entraîner une offre excessive et par voie de conséquence, une nouvelle baisse importante des prix. Certains producteurs ACP ont réagi aux prix élevés du thé en annonçant des plans pour plus d'investissement dans les cultures.

Dans des conditions météorologiques normales, les prix mondiaux du thé en 2010 pourraient être un peu plus faibles qu'en 2009, même si, avec une hausse de la demande, quelques prédictions prévoient une hausse modeste.

2.1.1 Production et consommation globales

La production de thé mondiale a atteint 3.832.650 tonnes en 2008, soit une hausse de moins de 0,3% par rapport à 2007. La Chine représentait 32,8% de la production mondiale en 2008, suivie par l'Inde, 24,1% et le Kenya 9,0%. Les pays ACP représentent 29,7% des exportations mondiales de thé, le Kenya étant le plus grand exportateur de thé.

Les indications de chiffres de production pour 2009 suggèrent une chute mondiale, avec une baisse au Kenya et au Sri Lanka d'environ 10%, peu ou pas de changement en Inde, et le Malawi étant le principal producteur de thé ACP à enregistrer une hausse.

Selon les estimations de la FAO, la consommation de thé a dépassé la production de 0,8% entre 2005 et 2009. La différence était la plus importante entre 2007 et 2009 quand la croissance de la consommation a dépassé la production de 3,4%. La consommation augmente au Royaume-Uni et en Irlande ainsi qu'au Moyen-Orient, au Pakistan et en Égypte, la demande restant forte malgré la récession mondiale. Le Royaume-Uni achète près de la moitié du thé importé dans l'UE. Les Russes sont également de grands consommateurs de thé.

Tableau 1 : Production de thé

Principaux producteurs mondiaux et principaux producteurs ACP	Production en 2008 (tonnes)
Chine	1.257.384
Inde	922.205
Kenya	345.800
Sri Lanka	318.470
Turquie	198.046
Indonésie	150.851
Malawi	46.000
Ouganda	44.923
Tanzanie	34.800
Zimbabwe	22.300
Rwanda	19.000
Total mondial	3.832.650

Source : FAO et F O Lichts

2.1.2 Fonctionnement du marché du thé

Le thé est un produit singulier parmi les principaux produits agricoles de base en ce sens qu'il est vendu par le biais de ventes aux enchères ou dans le cadre de transactions privées, de plus en plus en ligne. Contrairement au café ou au cacao, il n'y a pas de marché à terme pour le thé.

Le Dubai Tea Trading Centre, un centre concurrent des centres africains de ventes aux enchères, s'est ouvert en 2005. Ce centre commercialise et transforme les thés provenant de 13 pays producteurs, y compris le Kenya, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, le Zimbabwe, l'Éthiopie, et l'Inde, le Sri Lanka, l'Indonésie, le Vietnam, le Népal, la Chine et l'Iran. Il dessert le Moyen-Orient, qui est le premier marché du thé kenyan. Plus de 70 entreprises, dont Unilever, l'ont rejoint. Le commerce du thé par le biais de Dubai a chuté passant de 148,6 millions de kg en 2008 à 112,3 millions de kg en 2009, suivant la chute de la production mondiale. Le centre envisagerait le lancement du marché à terme pour le thé.

2.1.3 Principales tendances du marché

Il n'y a pas un seul prix mondial pour le thé mais plutôt différents prix aux différentes ventes aux enchères. Entre 1970 et 2002, la tendance des prix était à la baisse. Les chiffres de la Banque mondiale indiquent que les prix du thé ont chuté de 44% en termes réels au cours de ces années. Les prix ont rebondi depuis et plus que doublé entre 2002 et septembre 2009. Ils ont augmenté de 154 US cents/kg en 2003 à 238 US cents en 2008, et à 318 cents/kg en septembre 2009 (prix mondiaux indicatifs composés de la FAO pour le thé noir). La hausse était due aux sécheresses au Sri Lanka et au Kenya, ainsi qu'à l'augmentation de la demande.

Tableau 2 : Prix composés par la FAO

Année	US cents/kg	Taux de croissance annuel
2003	152	2,7%
2004	166	9,2%
2005	164	-1,2%
2006	183	11,6%
2007	203	10,9%
2008	238	18,2%
2009 (septembre)	318	33,6%

Sources : FAO : Committee on commodity problems - Intergovernmental group on tea- Current situation and medium outlook - Mai 2008 <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/013/k2054E.pdf>

Communiqué de presse FAO, 22 décembre 2009, <http://www.fao.org/news/story/en/item/38315icode/>

Par conséquent, les prix ont augmenté de 50% entre 2007 et 2009. Cependant, le prix moyen (dans le tableau ci-dessus) cache d'importantes variations entre les pays. Les prix moyens du thé en vente aux enchères en 2009 à la principale vente aux enchères de thé au Sri Lanka étaient de 332 US cents/kg, en Inde de 290 US cents/kg et à Mombasa de 272 US cents/kg. Les prix reflètent la qualité et la spécialité.

Après avoir tenu compte de l'inflation, le prix réel du thé peut être inférieur au niveau d'il y a 40 ans. En 2010, le retour de conditions météorologiques normales dans les principales régions productrices indique un surcroît d'approvisionnements, même si la demande peut contribuer à maintenir les niveaux de prix.

Durant les trois premiers mois de 2010, les prix à la vente aux enchères de Mombasa ont semblé se maintenir et même augmenter par rapport au prix 2009. Du 1^{er} janvier à fin mars 2010, les prix à Mombasa avoisinait 287 US cents/kg.

Avec les progrès technologiques, les salles de vente pourraient perdre leur utilité. Actuellement, presque toutes les cultures de thé sont situées dans des régions dans lesquelles les lignes téléphoniques sont interrompues par intermittence voire inexistantes. Avec le développement d'internet au moyen de la téléphonie mobile, et compte tenu du fait que bon nombre de plantations sont financées par de grandes entreprises, les exploitations de thé pourront à l'avenir publier sur Internet des données en temps réel et au jour le jour, ce qui devrait garantir la mise en place d'un marché viable.

Le processus mondial pour rassembler les acheteurs et les vendeurs plus directement a déjà lieu avec des ventes sur catalogue pour des thés de haute qualité. Les producteurs ACP ont besoin de soutien pour accéder aux informations leur permettant d'exploiter les ventes aux enchères en ligne.

2.1.4 L'importance économique du thé pour les pays ACP

Les pays ACP représentaient près de 14,5% de la production de thé globale en 2008, et 29,7% des exportations. Les exportations de thé ACP vers l'UE ont augmenté d'un peu moins de 4% en 2008 pour atteindre 117.377 tonnes, par rapport à 113.869 tonnes en 2007, représentant environ 40% des importations globales de thé de l'UE. Les exportations de thé en Ouganda ont plus que doublé en volume en 2008, alors que celles de la Tanzanie ont explosé de plus de 170%.

Alors que les exportations de thé du Kenya vers l'UE ont chuté de 94.034 tonnes en 2008 à 87.357 tonnes en 2009, les revenus en 2009 ont augmenté à US\$920 millions, soit une hausse de 11% par rapport aux \$826 millions en 2008. Le Kenya a exporté moins de thé en volume mais a gagné plus de la récolte.

Tableau 3 : Production et exportations de thé des pays ACP et autres principaux exportateurs vers l'UE

ACP	Production (tonnes) 2008	Exportations vers l'UE en 2008 (tonnes)
Burundi	7.700	75
Cameroun	4.000	n/a
RD Congo	2.200	n/a
Éthiopie	4.800	n/a
Kenya	345.800	87.357
Lesotho	n/a	n/a
Madagascar	580	n/a
Malawi	46.000	11.918
Mali	135	n/a
Maurice	1.668	28
Mozambique	16.256	814
Nigeria	n/a	105*
Papouasie Nouvelle-Guinée	9.000	1.204
Rwanda	19.000	705
Seychelles	137	n/a
Afrique du Sud	4.200	6.736 **
Swaziland	n/a	n/a
Tanzanie	31.300	6.683
Ouganda	44.923	227
Zambie	750	n/a
Zimbabwe	22.300	1525
Total ACP	560.749	117.377
Principaux exportateurs non-ACP		
Chine	1.257.384	33.559
Inde	922.205	37.339
Sri Lanka	318.470	20.918
Indonésie	150.851	25.361
Total mondial	3.832.650	522.095

* Jan-sep 2009 ; ** y compris ré-exportations

Sources : FAO ; F.O. Lichts.

La production de thé augmente dans les pays ACP, et les exportations de thé représentent près de 15% des exportations totales du Rwanda, 13% de celles du Kenya et 6% de celles du Malawi. Le Kenya représente 22% des exportations mondiales de thé. Le thé est le pourvoyeur de devises fortes du Burundi après le café. Un certain nombre de pays ACP prévoient de donner au thé plus d'importance dans leurs économies. L'Éthiopie a annoncé des plans en mars 2010 pour développer des stratégies visant à stimuler la production de thé. Le pays produit actuellement environ 7 millions de kg de thé dans trois exploitations privées. Quelque 50.000 hectares de terres ont été identifiées comme adéquates pour la production de la boisson. Le Kenya a annoncé plus de plans pour stimuler la production de thé. La Rwanda Tea Authority prévoit d'augmenter les plantations de thé de 75% de 12.000 hectares à 21.000 hectares d'ici 2012. La production de thé du Burundi devrait augmenter de 8,5% en 2010. Les plans d'expansion pourraient, cependant, exercer une pression à la baisse sur les prix mondiaux du thé.

2.2 Défis et opportunités pour le secteur du thé ACP

2.2.1 Principales tendances : opportunités et menaces

Les prix mondiaux du thé en 2010 semblent être entre hausse et baisse, même si les prix ont baissé durant les trois premiers mois de l'année. Compte tenu des conditions météorologiques normales et d'un retour à une production plus normale, (le Tea Board of Kenya prévoit, par exemple, que la production du Kenya augmentera de plus de 15% en 2010) les prix pourraient être un peu plus faibles qu'en 2009. Avec une hausse de la demande, cependant, certaines prévisions tablent sur une hausse des prix possible de 10-15%. Le 20 avril 2010, le prix moyen des thés africains à la vente aux enchères de Mombasa avait chuté à 270 cents par kg contre 297,7 cents par kg en décembre 2009.

Un signe positif pour les exportateurs ACP est que, compte tenu de la hausse de la demande des consommateurs, les exportations de thé devraient augmenter. Comme la Chine et l'Inde essaient d'augmenter la consommation locale de thé, leur surplus exportable diminue. Ces deux pays devraient consommer un pourcentage croissant du thé mondial au cours des prochaines dizaines d'années, laissant plus de place sur les marchés mondiaux pour les exportateurs ACP.

Les bénéfices pour la santé de thé pourraient être mis en évidence afin d'encourager une hausse de la consommation. L'industrie du thé va probablement publier une étude montrant, par exemple, que des substances comprises dans le thé vert pourraient contribuer à lutter contre les maladies oculaires, qu'il est un remède naturel pour perdre du poids et que les hommes buvant du thé ont un tour de taille inférieur à ceux qui n'en consomment pas.

Le thé pourrait également utilisé dans de nouveaux contextes : « Le thé tendance, autrement dit un thé qui reflétera nos choix en matière de style de vie et nos valeurs. Des bars en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis servent déjà des thés champagne et des martinis Earl Grey ».

Cependant, les prix du thé et les revenus sont menacés. Alors que les pays ACP devraient continuer à tirer de bons revenus de leurs thés en 2010, il y a des doutes à plus long terme. Si les prix élevés actuels encourageaient des plantations de thé supérieures aux demandes du marché, les prix retomberaient. La FAO a averti les producteurs de thé de ne pas réagir de façon excessive à la reprise des prix de 2009 en augmentant les plantations. Il faut au moins trois ans après la plantation pour constater les effets de la hausse de la production sur les prix.

Des variétés de thé, offrant un meilleur rendement, sont développées sur des bases technologiques solides, mais pourraient entraîner une baisse des prix. Le Tea Research Foundation du Kenya a récemment ajouté deux nouveaux clones pour améliorer la production, affirmant qu'ils tablent sur une croissance soutenue de la qualité et de la production. Ces clones ont la capacité de résister aux caprices de la météo et affichent de bons rendements s'ils sont gérés correctement, selon eux.

La coopération entre pays producteurs de thé sur de nouvelles plantations semble être favorable. Comme certains pays exportaient une plus faible quantité de thé en 2009 mais gagnaient souvent plus de devises de la récolte, un accord des producteurs sur la gestion de l'approvisionnement pourrait être une solution prometteuse à l'avenir. L'Inde a annoncé qu'elle n'augmenterait pas les zones de culture de thé existantes au-delà de ce qui est exigé pour la replantation et la réhabilitation des jardins de thé existants.

Un facteur plus général touche au changement climatique. L'impact croissant du changement climatique génère déjà des récoltes imprévisibles, laissant de nombreux cultivateurs de thé à petite échelle se battre pour planifier pour l'avenir. Les théiers produisent un thé de la meilleure qualité entre 18 et 32 degrés Celsius (°C). Si le réchauffement de la planète entraîne une hausse des températures de 2°C, conformément aux prévisions les plus communes, et si ces hausses ont lieu dans les pays ACP producteurs de thé, les théiers à plus basses altitudes seraient moins productifs.

Les zones arides pourraient s'étendre en raison de l'accentuation du réchauffement et gagner du terrain sur les zones adéquates pour la culture du thé, selon le quatrième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat 2007. Si les températures augmentent de 2°C, des grandes régions du Kenya convenant actuellement à la culture du thé deviendraient inutilisables. Dans le cadre d'une planification concertée, les nouvelles plantations devraient se situer à plus haute altitude, et une diversification vers d'autres cultures devrait être envisagée.

Les projections publiées par la FAO en ce qui concerne les dix prochaines années jusqu'en 2017 indiquent que la production mondiale de thé noir devrait augmenter de 1,9% par an et passer de 2,5 millions de tonnes en 2006 à 3,1 millions de tonnes tandis que la production mondiale de thé vert devrait évoluer plus rapidement encore à raison de 4,5% par an pour atteindre 1,57 million de tonnes.

2.2.2 Le besoin d'investissement pour améliorer la qualité et accroître la valeur

Le thé de nombreux pays ACP rapporte des prix faibles, ce qui indique le besoin d'investissement pour augmenter la qualité. Du 1^{er} janvier au 23 mars 2010, par exemple, les thés ACP étaient vendus aux prix indiqués dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Prix moyens à la vente aux enchères de Mombasa : (cents US/kg)

Kenya	305
Rwanda	292
Burundi	281
Madagascar	231
Ouganda	215
Tanzanie	176
Malawi	146

Source : Africa Tea Brokers, 22/23 mars 2010, Mombasa auction report

Ces prix sont faibles par rapport aux prix du thé obtenus, par exemple, à la vente aux enchères de Colombo au Sri Lanka – en moyenne 334 US cents/kg en février 2010. Cela démontre le potentiel pour les pays ACP de gagner davantage de leur thé, en améliorant la qualité et en développant des thés d'origine ou différenciés par la marque. Ils pourraient être combinés avec le ‘commerce équitable’. Par exemple, un thé d'origine appelé *Lost Malawi Thé* vient d'une petite exploitation ‘commerce équitable’ dans les Shire Highlands du Malawi. Il est décrit comme ‘un thé à l'ancienne présenté en petits conditionnements avec grand soin ... et une qualité presque oubliée’.

Les consommateurs cherchent de plus en plus des thés de bonne qualité et spéciaux. Le Kenya et le Rwanda produisent également des thés spéciaux dans cette catégorie, qui attirent de bons prix. Le thé indien spécial Darjeeling atteint £223 par kg, contre moins de £1 par kg pour les thés ordinaires.

Les pays producteurs de thé profiteraient d'une expansion dans des activités en amont, en transformant leurs produits dans leur propre pays et en générant des emplois et des revenus supplémentaires. Les efforts consentis par les producteurs pour s'engager dans des activités comme le mélange ont été entravés par une information insuffisante sur le marché et des stratégies de commercialisation inadéquates, encore aggravées par un financement insuffisant. De nouvelles stratégies visant à ajouter de la valeur et à réduire les coûts de production et de marketing sont également nécessaires.

2.2.3 Thé commerce équitable : un défi pour les pays ACP

Le thé certifié « commerce équitable » provient de plantations de thé et d'organisations démocratiques de petits cultivateurs selon des règles commerciales qui comprennent :

- des salaires et des conditions de travail équitables pour le personnel ;
- le paiement d'un prix équitable négocié aux producteurs (plantations et organisations de petits propriétaires) ;
- une prime supplémentaire à l'investissement dans des programmes sociaux, économiques ou environnementaux.

CaféDirect, une entreprise de commerce équitable ayant son siège au Royaume-Uni achète l'essentiel de ses thés en Afrique de l'Est et les commercialise sous le label « TeaDirect ». Elle paie un prix minimum allant de 1,75 US\$ par kg à 1,88 US\$ par kg, en fonction de la qualité. Le prix payé aux cultivateurs augmente parallèlement au prix obtenu lors des ventes aux enchères. En outre, CaféDirect paie une prime de 0,60 US\$ par kg pour subvenir aux besoins sociaux des collectivités locales. Les auditeurs ‘commerce équitable’ effectuent des inspections régulières pour s'assurer que l'argent est utilisé à bon escient et est distribué équitablement au profit des collectivités locales. Au titre du programme de partenariat pour les producteurs, Cafédirect

soutient également les usines Kiegoi et Michimikuru au Kenya afin d'évaluer et réduire leur impact sur l'environnement ; « les résultats sont stupéfiants ».

Une autre grande entreprise ayant son siège au Royaume-Uni, Traidcraft, s'approvisionne essentiellement en Ouganda. 93 producteurs de thé sont certifiés « commerce équitable », dont 39 dans des pays ACP. Alors que le système s'avère intéressant, les producteurs ne parviennent qu'à vendre une petite partie de leur thé selon les conditions du commerce équitable, car la demande des consommateurs ne suffit pas à écouter toute leur production.

Les ventes de thé certifié issu du commerce équitable augmentent rapidement notamment au Royaume-Uni, qui achète plus de 80% du thé issu du commerce équitable importé par l'UE. Au Royaume-Uni, les ventes ont atteint 9.168 tonnes en 2009, soit une hausse de 3% par rapport à 9.335 tonnes en 2008 quand les ventes sont passées de 3.410 tonnes en 2007 à 9.335 tonnes en 2008, soit une hausse de plus de 170%, largement due au passage du grand distributeur Sainsbury's au « commerce équitable ». Le thé certifié « commerce équitable » représente maintenant 10% des ventes du Royaume-Uni

Le marché du thé issu du commerce équitable devrait continuer à s'étendre tandis que celui du thé approvisionné de manière « éthique » fait son apparition. Cette tendance est consécutive à la décision d'Unilever de s'approvisionner en thé auprès de sources éthiques durables exclusivement. L'entreprise fait valoir que jusqu'à deux millions de personnes vont « bénéficier d'une amélioration de leurs récoltes, de leurs revenus et de leurs moyens d'existence ».

L'UE pourrait aider les producteurs ACP en contribuant à la promotion du thé issu du commerce équitable et à l'utilisation des certifications « indications géographiques », en intensifiant le financement au titre de l'aide pour le commerce et en coopérant avec eux pour lutter contre les abus de position dominante perpétrés par les grandes entreprises.

2.2.4 L'avenir de relations commerciales ACP-UE dans le secteur du thé

Bien qu'il n'y ait aucune question tarifaire posant problème aux relations commerciales ACP-UE dans le secteur du thé, cela ne signifie bien évidemment pas qu'il n'y ait aucune question à résoudre. Au niveau interne, la CE a systématiquement invoqué des dispositions de sa politique de concurrence contre les « abus de position dominante » pour poursuivre et appliquer des amendes aux entreprises sucrières de l'UE pour collusion en matière de fixation des prix. La question qui se pose dès lors est : la CE acceptera-t-elle d'engager une action commune ACP-UE contre les multinationales coupables de collusion en matière de fixation des prix de produits de base tels que le thé et abusant ainsi de leurs positions dominantes sur le marché ?

Un certain nombre de questions fondamentales en matière d'aide au commerce dans les relations commerciales ACP-UE dans le secteur du thé semblent se poser. L'on est en droit de s'interroger sur la volonté de l'UE d'utiliser :

- les instruments d'aide au commerce de manière structurée et systématique afin de contribuer au développement de la production de thé dans les pays ACP pour répondre à l'objectif de « qualité » du marché du thé de l'UE et améliorer ainsi les prix pratiqués pour le thé ;
- l'aide au commerce » pour aider les pays ACP à développer la production pour le marché du commerce équitable et promouvoir davantage ce marché au sein de l'UE ;
- l'aide au commerce pour aider les pays ACP à acquérir les compétences techniques nécessaires afin d'être en mesure de transformer davantage leurs produits en développant les opérations de mélange pour approvisionner directement les marchés européens.

Des initiatives dans ces domaines pourraient considérablement aider les pays ACP à augmenter la valeur obtenue de la production de thé.

Sources d'information

Principales sources

1. FAOSTAT
<http://faostat.fao.org/site/535/DesktopDefault.aspx?PageID=535#ancor> (commerce) ;
<http://faostat.fao.org/site/567/DesktopDefault.aspx?PageID=567#ancor> (production)
2. Africa Tea Brokers
<http://www.atbltd.com/>
3. FAO Committee on commodity problems, intergovernmental group on tea, 'Current situation and medium outlook', mai 2008
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/013/k2054E.pdf>
4. Better weather conditions mean prices should stabilise in 2010. FAO, 22 décembre 2009
<http://www.fao.org/news/story/en/item/38315/icode/>
5. F.O. Lichts, World Tea Markets Monthly, janvier 2010
http://www.agra-net.com/Storage/lsgResourceFile/Jan-2010/26/WT_11_7_January2010.pdf
6. 'Stirring up the tea trade : can we build a better future for tea producers?' Février 2010.
Fairtrade Foundation, Londres.
www.fairtrade.org.uk
7. Position de l'UE sur des indications géographiques (IG)
<http://ec.europa.eu/trade/creating-opportunities/trade-topics/intellectual-property/geographical-indications/>
8. CE : 'Agricultural commodity chains, dependence and poverty - a proposal for an EU action plan', 12 février 2004, COM(2004)89 final.
<http://www.elsenburg.com/economics/downloads.html>
9. News Center, (India); see 10-15% rise in opening price of tea : McLeod Russel, 11 mars, 2010
http://www.moneycontrol.com/news/business/see-10-15-riseopening-pricetea-mcleod-russel_446229.html
10. 'Kenya tea-sector earnings rise', East African Business Week, 9 mars 2010
http://www.busiweek.com/index.php?option=com_content&task=view&id=3185&Itemid=1

Autres ressources utilisées

- 'Severe winter in the West boosts Kenya tea exports', Business Daily, Kenya, 4 mars 2010
<http://www.businessdailyafrica.com/Company%20Industry/-/539550/872610/-t2sxe8z/->
- 'Ethiopia gears up to boost tea production', CommodityOnline, Éthiopie 2 mars 2010
<http://www.commodityonline.com/news/Ethiopia-gears-up-to-boost-tea-production-26094-3-1.html>
- 'Kenya's tea production increases', Kenya Broadcasting Corporation, 3 mars 2010
<http://www.kbc.co.ke/story.asp?ID=62547>
- The Tea Market: A Background Study, Oxfam 2002
www.maketradefair.com/assets/english/TeaMarket.pdf

Lancé par le CTA (Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE) en 2001, le site Internet Agritrade (<http://agritrade.cta.int>) est consacré aux questions commerciales agricoles dans le cadre des relations entre les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et l'UE (Union Européenne) et a pour objectif principal d'appuyer les pays ACP dans la préparation des négociations multilatérales (Organisation mondiale du commerce - OMC) et bilatérales (Accords de Partenariat Economique - APE). Dans cette optique, Agritrade fournit des informations régulièrement mises à jour et complétées par des analyses détaillées sur les aspects techniques des négociations commerciales, l'évolution de la PAC et ses implications pour le commerce ACP-UE, ainsi que sur les principaux produits de base (bananes, sucre, coton, produits de la pêche, etc).

Le CTA a été créé en 1983 dans le cadre de la convention de Lomé entre les États du groupe ACP et les pays membres de l'UE, et depuis 2000, exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-UE. Le CTA a pour mission de développer et de fournir des produits et services permettant d'améliorer l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer les capacités de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine.

**Pour plus
d'informations :****CTA :**

Web: <http://www.cta.int>

Agritrade :

Web: <http://agritrade.cta.int>
Email: agritrade@cta.int

Adresse postale :

CTA
Postbus 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas

Téléphone: +31 (0) 317 467100

Fax: +31 (0) 317 460067
E-mail: cta@cta.int

Siège :

Agro Business Park 2
Wageningen
Pays-Bas

Antenne de Bruxelles :

CTA
Rue Montoyer, 39
1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone: +32 (0) 2 5137436
Fax: +32 (0) 2 5113868